

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00875

Numéro SIREN : 528 685 795

Nom ou dénomination : 2 CAPS ENVIRONNEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2022 sous le numéro de dépôt 1428

2 CAPS ENVIRONNEMENT
Société par actions simplifiée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 164 Rue Jacques Prévert
62730 MARCK
528 685 795 RCS Boulogne-sur-Mer

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 JANVIER 2022**

LE TRENTE ET UN JANVIER DEUX MILLE VINGT-DEUX
A ONZE HEURES

Les associés de la SAS 2 CAPS ENVIRONNEMENT se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président par lettre simple remise en main propre.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Marc HUEZ préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent 800 actions, soit la totalité des actions composant le capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Agrément des cessions d'actions,
- Changement de président,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

Par les présentes:

Monsieur Walter HUEZ, en sa qualité de cédant, cède la pleine propriété de vingt-quatre (24) actions, numérotées 457 à 480, lui appartenant dans la société 2 CAPS ENVIRONNEMENT,

Aux cessionnaires qui acceptent, à savoir :

- à Monsieur Nathan HUEZ, pour vingt-quatre (24) actions.

Conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts, le cessionnaire, Monsieur Nathan HUEZ, est dûment agréée en qualité d'associé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

MM JS

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Marc HUEZ, de son mandat de président, l'assemblée générale accepte cette démission et remercie Monsieur Marc HUEZ pour les services qu'il a rendus à la Société tout au long de l'exercice de son mandat.

Par conséquent, l'assemblée générale décide de nommer en remplacement Monsieur Walter HUEZ, demeurant 141 Rue de la Fontaine – 62730 MARCK, pour une durée illimitée, à compter du 1^{er} Février 2022.

Monsieur Walter HUEZ exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Walter HUEZ a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Marc HUEZ

